

# La tradition n'est plus ce qu'elle était...<sup>1</sup>

## Constructions historiques des discours sur migrantes, Maghreb et vieillesse

**Nasima Moujoud \***

**En ne tenant pas  
compte de l'hétérogénéité  
des positions sociales  
des femmes dans  
la société d'origine,  
ni de la diversité de leurs parcours  
dans la société d'immigration,  
les discours,  
y compris «scientifiques»,  
ont participé de la minorisation  
et de l'altérisation  
des migrantes maghrébines.**

**L**es discours sur les migrantes âgées ont été très peu étudiés jusqu'à présent en France : c'est fort regrettable car ils permettent de mieux comprendre le poids des stéréotypes dans la pratique auprès des migrantes ainsi que la perception des migrations féminines en général, en éclairant à la fois la construction historique de ces stéréotypes et les continuités contemporaines qui les inscrivent dans le cadre notamment des logiques post-coloniales.

Un bref retour sur l'histoire des migrations féminines maghrébines permettra de mieux saisir certains enjeux, en particulier le rôle des politiques migratoires dans l'assignation des femmes aux statuts familiaux. Deux principaux travaux réalisés spécifiquement auprès de migrantes âgées marocaines ou maghrébines ont été présentés par Fatima Ait Ben Lmadani (2007) et Myriam Fahli (2009). Une partie de mon travail de thèse a développé l'idée de l'inscription de la migration des Maghrébines dans le contexte historique de la colonisation (Moujoud, 2007).

Dans cette lignée, les discours sur « la tradition » ou « la culture d'origine » apparaissent comme centraux. Ils accréditent l'idée que cette culture est à l'origine des positions défavorables que les migrantes (âgées) connaissent en France, ce qui n'est pas sans conséquences sur la manière dont les institutions (associations, travail social...) les abordent. Les travaux précités

---

\* Sociologue, Larhra,  
Université Pierre Mendès-France, Grenoble

révèlent la variété des sources des discours dominants sur les femmes immigrées : écrits universitaires datant notamment des années 1980, rapports de travailleurs sociaux, documentaires télévisuels ou encore films cinématographiques. Ait Ben Lmadani et Fahli accordent une place importante aux témoignages de femmes âgées qui permettent de mettre à mal les discours majoritaires.

Or ces discours ne sont pas situées uniquement dans les propos littéraires, médiatiques et scientifiques, mais se retrouvent au fondement de la construction historique de la migration maghrébine : j'espère mettre en évidence cette continuité, en la situant dans le cadre des logiques historiquement portées par les politiques migratoires à l'égard de la migration des Maghrébines.

### Gardiennes de la tradition

Les migrantes âgées ne font pas l'objet d'une visibilité médiatique ou politique en France, contrairement aux « jeunes » issus-e-s de l'immigration dont les femmes sont placées au cœur de débats sur l'intégration, l'émancipation, le féminisme ou la laïcité. Leurs problématiques (droits sociaux, regroupement familial, retraite...) ne font pas non plus l'objet d'un intérêt scientifique important de la part des chercheurs sur immigration, féminisme ou relations interethniques. Toutefois, les migrantes âgées sont abordées de différentes manières dans les discours ou les actions autour de l'immigration. Elles apparaissent dans les discours de travailleurs sociaux et d'acteurs associatifs, qui s'interrogent parfois sur leur retrait des espaces d'aide sociale (Fatima Ait Ben Lmadani, Fahli), ou, indirectement, dans les travaux sur « jeunes issues de l'immigration », qui se contentent de les évoquer à partir des entretiens avec leurs descendants. Les migrantes âgées

sont assimilées uniquement aux « mères » souvent supposées non Françaises et ne sont pas identifiées comme également travailleurs ou migrantes seules. Plusieurs travaux les identifient aux parents ou à « la première génération » dont la culture s'oppose à celle des « jeunes » françaises.

En effet, les discours évoquant spécifiquement les « mères » ou les parents, ainsi que les travaux datant des années 1970-1990, présentent deux principales particularités : 1) celle de se référer à « la tradition », par opposition à « la modernité », ainsi que 2) celle d'opposer la culture des parents à celles des enfants. Il s'agit souvent d'observer certains « indicateurs » (travail salarié, mariage, sexualité, virginité, contraception, rapport au religieux, maîtrise du français...) en considérant que ceux-ci ne « s'améliorent » qu'en immigration ou parmi les descendantes de migrant-e-s, par opposition aux valeurs transmises par leurs parents. Les discours dominants sur les migrantes (ou les descendantes de migrant-e-s) se fondent souvent sur des catégorisations binaires opposant « la culture » ou la société d'origine (des parents) à « la culture » ou la société française (de leurs enfants) (Moujoud, 2008).

L'opposition entre parents et enfants induit l'idée de la nécessité de rejeter « la culture » des parents pour s'intégrer en France, comme on peut le lire dans *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs*, un livre de Lacoste-Dujardin (1992), qui fait figure de modèle dans plusieurs travaux notamment dans les années 1980. L'auteur insiste sur le rôle des « mères » dans la transmission/ imposition d'une « tradition maghrébine » désignée comme particulièrement oppressive pour les femmes. Les « jeunes issues de l'immigration » sont invitées à « rejeter » cette tradition afin de s'intégrer en France. Du coup, le livre contient un

paragraphe significativement intitulé « Entre dispositions à l'intégration : depuis les freins culturels jusqu'au *rejet de la situation de la femme au Maghreb* » (*ibid.*, pp. 266-267 ; mes italiques). Cette tradition reliée à « la situation de la femme au Maghreb » marquerait « la première génération » (le « premier âge » de l'immigration maghrébine), et donc la vieillesse immigrée qui se retrouve ainsi assimilée à une culture (traditionnelle) localisée en dehors des frontières françaises.

Différentes représentations historiques sur « les mères » ou les parents tendent à faire émerger une construction actuelle des personnes âgées comme gardiennes d'une tradition engrainée à l'étranger, d'où peut-être l'intérêt accordé à l'idée du retour comme caractéristique de leur vie en immigration. Les « mères » (ou grands-mères ?) sont en tout cas représentées comme des actrices qui transmettent (ou imposent) la tradition à leurs descendantes « françaises » ; les deux groupes de femmes sont abordées en opposition.

L'idée d'opposition ou de conflit entre les « mères » et leurs filles Françaises se manifeste d'une manière ou d'une autre dans plusieurs travaux portant sur les Français-es descendant-e-s de parents maghrébins. Ces travaux ne présentent pas d'entretiens avec les « mères » ; les situations de celles-ci sont donc largement stéréotypées et simplement qualifiées de « traditionnelles ». Elles sont opposées aux situations des filles qui sont « occidentalisées ». Cela apparaît clairement tout au long du livre de Sandrine Gaymard, qui date pourtant de 2003 :

« L'influence des modèles occidentaux est forte chez les jeunes filles élevées en France, qui sont réceptives de *l'image de la femme moderne et indépendante.* » (Sandrine Gaymard, 2003 : 44 ; mes italiques)

Il s'agit pour les Françaises de parents maghrébins d'une :

« situation conflictuelle entre d'une part la culture occidentale et la culture musulmane et d'autre part *la première et la deuxième génération* » (Sandrine Gaymard, 2003 : 117 ; mes italiques)

Les discours dominants sur les migrantes de « la première génération » donnent un aperçu sur la construction historique (stéréotypée) de la vieillesse féminine maghrébine en France. Ces discours sont diffusés par différentes sources qui tendent parfois à noyer les constats sur la vie de certaines migrantes vivant en France dans des généralités sur les immigrées, le Maghreb, le « monde arabe » ou « le monde arabo-musulman ». La tradition n'est ni définie ni contextualisée dans le cadre de la société française ou maghrébine concernée. Elle est identifiée dans « la société d'origine », caractérisée pas la soumission des femmes mais ne peut pas être mise en parallèle avec les modalités de différenciation sexuelle qui caractérisent d'autres sociétés, par exemple européennes. Ce modèle d'analyse ne tient compte ni de l'hétérogénéité des positions sociales des femmes dans la société d'origine ni de la diversité des parcours dans la société d'immigration. Il participe au processus de minorisation des migrantes et à une altérisation radicale : ainsi, pour Gaymard (2003 : 30), « Les femmes [musulmanes] sont habituées dès leur enfance à être inférieures aux hommes. D'un point de vue personnel, une jeune fille musulmane souffre moins d'une situation qui serait intolérable aux yeux d'une jeune européenne actuelle. »

D'autres textes ont diffusé cette altérisation qu'on peut voir par exemple dans le texte de Jean Guyot, Ruth Padrun, Évelyne Dauphinet et Yvonne Jospa (1977). Ceux-ci présentent une image de femmes enfermées

dans la société d'origine où « la liberté ne veut rien dire » :

« Éduquées à la docilité, à la soumission, à ne jamais prendre d'initiatives, à ne pas poser des questions, à admettre sans discuter la pensée des hommes, elles tiennent pour valeur primordiale l'identification à leur groupe de référence » (*ibid.*, p. 149).

Cependant, il est possible de déconstruire l'image stéréotypée des migrantes (âgées) en étudiant les contradictions que l'on peut saisir à l'intérieur même des sources qui la développent. Ainsi, comme dans d'autres textes, les données ethnographiques de Guyot, Padrun, Dauphinet et Jospa (1977) remettent en question leurs constructions générales : les auteurs présentent longuement un exemple ethnographique qui apporte beaucoup de nuances à leurs propos, en l'occurrence celui d'une Marocaine partie seule en Belgique dans les années 1970. Cette femme a réussi à régulariser son statut administratif et à regrouper son mari après avoir difficilement résolu de nombreux problèmes législatifs que les auteurs exposent pour décrire les obstacles que *la loi belge* met face à l'acquisition des droits sociaux par les migrantes.

Les contradictions des discours stéréotypés se retrouvent aussi dans le cinéma et dans les critiques journalistiques, qui insistent pourtant sur la nécessité de déconstruire les clichés, comme le remarque Myriam Fahli qui évoque ensuite l'exemple du Film *Samia* :

« Une fois de plus, la femme maghrébine « âgée », la mère du film est dépeinte comme celle qui *perpétue la domination masculine* et qui plus est l'inculque ou plutôt l'impose à ses filles, devenant ainsi un obstacle à l'intégration de ces dernières. C'est elle qui emmène

ses filles chez le gynécologue afin d'être rassurée face à la famille « là-bas », elle reproche à ses filles de vouloir « faire comme les françaises ». Mais comme le souhaite le stéréotype, c'est une femme faible face aux hommes et elle n'a aucune autorité sur son propre fils dont elle « a peur » lui reprochera sa fille. »

La tradition assimilée aux « mères » est oppressive pour les filles issues de l'immigration, dont l'émanicipation dépendrait par conséquent de l'assimilation de valeurs traditionnelles françaises.

Pourtant, la mise en parallèle des caractéristiques assimilées à cette tradition et des positions de femmes (âgées) tout court permet de déconstruire les catégories de désignation des migrantes (âgées). En effet, les attitudes politiques à l'égard des femmes se confirment dans les traitements subis par les migrantes et notamment dans l'exclusion historique de ces dernières des conventions bilatérales de main-d'œuvre.

### **Une tradition historiquement construite**

De nombreux auteurs ont déjà démontré le lien entre capitalisme, migration et colonisation (par exemple, Sayad, René Gallissot, 1981, Larbi Talha, 1981). Le système capitaliste a, avec la colonisation, « entamé “la dénationalisation” de la force de travail, et jeté par là même les bases de l'internationalisation du marché du travail » (Talha, 1981 : 30). Lors du « premier âge » de l'immigration maghrébine en France, les méthodes de recrutement des « travailleurs étrangers » étaient sélectives. Cependant, si, au niveau théorique, on s'accorde sur le caractère violent de ce processus et sur le fait que les premières migrations dites de travail ont concerné des hommes, on ne se préoccupe nullement de relever les

mécanismes de différenciation sexuelle qui le sous-tendent. On n'a pas pris en compte la dimension des rapports sociaux de sexe dans l'analyse des mécanismes de domination liés au colonialisme et au processus migratoire.

Pourtant les « colons, lorsqu'ils ont eu besoin de main-d'œuvre, n'ont pas hésité à recruter des femmes » (Knibiehler et Goutalier, 1985 : 245). La colonisation a créé un processus d'industrialisation et de redistribution des richesses qui a développé de nouvelles inégalités et a modifié la place économique des femmes des colonies. Plusieurs auteurs montrent comment celles-ci ont été impliquées dans les divers secteurs de travail émergeant particulièrement dans les milieux ruraux et populaires (Fatema Mernissi ; Montagne). Mais qu'en est-il des attitudes en métropole et par rapport aux « travailleurs étrangers » ?

En réalité, le processus migratoire a historiquement construit les rôles des hommes et des femmes en migration. Il a construit une masculinisation massive initiale (et officielle) des premières migrations de travail, avant d'entamer la féminisation de l'immigration à partir de la moitié des années 1970. Les femmes ont été renvoyées au statut familial et n'ont pas été reconnues comme une main-d'œuvre étrangère, mais elles ont toutefois toujours travaillé en France... Certaines ont été des migrants internes pendant la colonisation ; elles ont d'abord travaillé comme ouvrières ou comme domestiques chez des « Français » avant de partir vers la France<sup>2</sup>. D'autres sont présentes en immigration avant la légalisation sur le regroupement familial<sup>3</sup>. Leur présence a été invisibilisée par les représentations majoritaires sur les migrations maghrébines délimitée par la catégorie « travailleurs (hommes) étrangers ». La différenciation sexuelle est donc au cœur de l'histoire des politiques

migratoires françaises. Toutefois, les discours dominants ont longtemps persisté à désigner « la culture d'origine » des migrant-e-s comme fondement de l'assignation aux rôles familiaux des Magrébines, et de leur exclusion du marché du travail salarié. Ces discours oublient que la colonisation ainsi que le processus migratoire abordent les sociétés altérées (comme le Maghreb) sous le prisme des effets conjugués des préjugés sur ces sociétés et des catégories sexistes de la société française.

### Des ménagères en France

En consultant les archives, Myriam Fahli a mis en évidence deux principales caractéristiques des actions sociales vers les migrantes en provenance du Maghreb : 1) dès les premières vagues de cette immigration, les femmes abordées par les services sociaux le sont par le biais de l'éducation ménagère ; 2) en 1959 comme en 1980, le public féminin pour les activités proposées est non seulement peu nombreux mais aussi très irrégulier. La question de l'irrégularité de la venue des femmes aux activités ressort de manière importante mais les décideurs politiques et les acteurs sociaux ne s'en saisissent pas pour s'interroger sur les pratiques mises en place. Ils persistent à expliquer le retrait des migrantes uniquement par leur statut de mère ou de Maghrébines soumises à une pression sociale « communautaire ».

Ainsi, le conseiller technique pour les affaires musulmanes note en 1959 : « l'enseignement ménager me paraît devoir être la base nécessaire de l'éducation de la femme musulmane en métropole, l'enseignement général ne venant qu'à titre subsidiaire et quelque peu récréatif ». Comme le dit Gérard Noiriel : « *La vocation principale des femmes en situation d'immigration, plus encore que dans d'autres contextes, est de s'occuper de l'espace*

*domestique* ». Certes, en 1959, le statut de la ménagère est assigné également aux femmes françaises : or les cours ménagers sont un moyen pour « éduquer » « la femme musulmane » sans lui reconnaître ensuite de droits sociaux (au travail) en France. Les « rejoignantes » ont connu jusqu'à 1984 des droits dérivés de ceux de leurs maris par l'octroi d'une carte de « membre de famille ». Lebon (1978 : 11) note une mesure prise le 10 novembre 1977 qui « prohibe la délivrance d'un titre de travail aux membres des familles entrées après cette date ». Si l'on tient compte du fait qu'une grande majorité des personnes regroupées est de sexe féminin, il est possible de prévoir l'importance des impacts de cette mesure sur le travail (*et la retraite*) des femmes.

Dans les années 1980, on ne parle plus d'éduquer les femmes migrantes ; néanmoins les activités qui leur sont proposées sont toujours ancrées dans le cadre familial et ménager. Les femmes immigrées n'étaient pas concernées par les formations linguistiques ou professionnelles adressées aux hommes, elles ont été orientées vers des formations ménagères qui ne correspondent pas à leurs aspirations et contribuent à les enfermer dans des rôles de « ménagères ». Aujourd'hui encore, plusieurs travaux montrent que les activités proposées aux femmes migrantes (de milieux défavorisées) sont principalement des activités de cuisine et de couture. Paradoxalement, certains acteurs voient dans le service domestique une « chance » pour des migrantes devant s'émanciper d'une « culture traditionnelle patriarcale », comme le montre Franscesca Srinzi (2003 : 158-159) à partir de ses enquêtes auprès de formatrices dans des cours de formation de domestiques (à Paris). Dans le même sens, lorsque Fatima Aït Ben Lmadani (2007 : 245) demande à une responsable d'un centre social la raison

des choix d'activités proposées, celle-ci lui a répondu que « *c'était par respect pour leur culture* ». Ainsi, le choix des activités « *se fonde sur un postulat culturaliste, qui se construit à partir des préjugés sur les immigrées [...] Celles-ci sont considérées comme des femmes confinées dans l'espace privé et ne pouvant participer à l'économie familiale que par l'intermédiaire du travail domestique non rémunéré* ». Le traitement historique de la migration des femmes a peut-être créé une tradition qui continue à se reproduire à partir de ce qu'elle était... ■

1. Je reprends dans ce titre le titre de Gérard Lenclud (1987) : « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie. »
2. André Adam (1968 : 633) cite le départ de domestiques casablancaises en compagnie de leurs employeurs européens à l'occasion du retour en France. Aït Ben Lmadani (2007) a justement rencontré à Paris des Marocaines âgées de plus de 60 ans qui avaient accompagné leurs employeurs français durant la colonisation.
3. Le travail pionnier d'Isabel Taboada Leonetti et Florence Lévy (1978 : 30) est, en ce sens, fondamental. Les auteures présentent un échantillon de 250 immigrées à Paris et à Marseille, dont 37 marocaines. 35 % d'entre elles n'étaient pas mariées, c'est-à-dire 13 Marocaines. 5 étaient célibataires, 6 divorcées ou séparées et 2 veuves. 23 d'entre elles étaient des actives. 30 % de l'ensemble des travailleuses étaient venues avec un contrat de travail pour exercer des emplois de domestiques (*ibid.*, p. 73). Les Marocaines sont, avec les Tunisiennes, majoritaires parmi celles ayant connu ce type de migration. Enfin, près de la moitié des femmes venues avec un contrat de travail sont arrivées en France entre 1971 et 1974 (*ibid.*).

## BIBLIOGRAPHIE

AIT BEN LMADANI, Fatima, *La vieillesse illégitime ? Migrantes marocaines en quête de reconnaissance sociale*, Université 7 Denis-Diderot, thèse présentée en septembre 2007

- NOIRIEL Gérard, *Gens d'ici venus d'ailleurs, La France de l'immigration, 1900 à nos jours*, Editions du Chêne-Hachette Livre, Paris, 2004.
- LENCLUD, Gérard 1987, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie », *Terrain*, n° 9, p. 110-123.
- MERNISSI, Fatema 1981, Développement capitaliste et perceptions des femmes dans la société arabo-musulmane : une illustration des paysannes du Gharb, Maroc, Étude de recherche préparé pour le Séminaire Régional Tripartite du BIT pour l'Afrique, La Place des femmes dans le développement rural, Dakar, Sénégal, 15-19 juin 1981.
- 1984, Le Maroc raconté par ses femmes, Rabat, Maroc, SMER.
- MOULIER, Y. ; SILMERMAN, R. 1982, « La montée de l'activité des femmes étrangères en France : une tendance qui ira s'accentuant », *Travail et emploi*, n° 12, p. 61-81.
- MONTAGNE R. 1952, *Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective 1948-1950*, Paris, Peyronnet & Gie, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie.
- MOUJoud N. 2007, *Migrantes, seules et sans droits au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- MOUJoud N. 2008, « Effets de la migration sur les femmes et les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », in Falquet, Jules, Freedman, Jane, Rabaud, Aude, Scrinzi, Francesca, « Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques », *Cahiers du CEDREF*, Paris, Université Denis Diderot, p 57-80.
- SAYAD A. 1991, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- SAYAD A. 1999, « Immigration et 'pensée d'État' », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 129, septembre, p 5-14.
- SCRINZI Francesca 2003, « 'Ma culture dans laquelle elle travaille'. Les migrantes dans les services domestiques en Italie et en France », in Madeleine Hersent et Claude Zaidman (dir.), *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF, Publications Paris 7 - Denis Diderot, p. 137-162.
- KNIBIEHLER, Yvonne, GOUTALIER, Régine 1987, « Femmes et colonisation, Rapport terminal au Ministère des relations extérieures et de la coopération », *Études et documents*, n° 20.
- TALHA, Larbi 1981, « Genèse et formation d'un modèle migratoire. De l'immigration coloniale à l'émigration des coloniaux : colonisation, migrations internationales et mobilisation primitive des forces de travail », *Annuaire d'Afrique du Nord*, Paris, CNRS, p. 11-30.
- DAUPHINET, Évelyne ; GUYOT, Jean ; JOSPA, Yvone ; PADRUN, Ruth, *et al.* 1977, *Des femmes immigrées parlent*, Paris, L'Harmattan-CETIM.
- GAYMARD, Sandrine 2003, *La Négociation interculturelle chez les filles franco-maghrebines. Une étude de représentation sociale*, Paris, L'Harmattan.
- FAHLI Myriam, La « Fatma » réhabilitée : regards croisés sur les femmes immigrées, Mémoire de Master 1, Université Pierre Mendès-France, Histoire et histoire de l'art, Grenoble.